

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Au p'tit monde de franco Inc.	Numéro de permis 2005910	Date d'inspection Le 30 octobre 2024
Nom de l'établissement L'Eveil Enfantin		Numéro de téléphone (506) 458-9915
Adresse 715 Priestman Street Fredericton NB E3B 5W7		
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sabrina Diotte		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
12(3) L'exploitant d'un établissement agréé veille à ce qu'une vérification du casier judiciaire ou une vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables, selon le cas, et la vérification auprès du ministère du Développement social soient effectuées à l'égard de chaque membre du personnel et de chaque personne associée au moins tous les cinq ans.	12(3)	05 nov. 2024	30 oct. 2024
Commentaires : La vérification du casier judiciaire et du secteur vulnérable d'un employé est expirée depuis septembre. Il n'y avait aucune preuve dans le dossier que de nouvelles vérifications avaient été demandées. Une nouvelle vérification du casier judiciaire et une vérification du secteur vulnérable sont requises pour ce membre du personnel. (Un nouveau document a été donné à l'inspectrice le 30 novembre lors d'une autre visite d'inspection, la lacune est maintenant en conforme)			
13(2) L'exploitant d'un établissement agréé ne peut employer ou engager de toute autre manière comme membre du personnel une personne : a) soit déclarée coupable d'une infraction figurant à l'annexe B pour laquelle un pardon ou une suspension du casier n'a pas été accordé.	13(2)(a)	29 oct. 2024	29 oct. 2024
Commentaires : Un membre du personnel a une vérification de secteur vulnérable d'une autre province qui indique un empêchement. Les membres de l'administration ne pouvaient pas offrir une explication sur le résultat, notamment, ce que veut dire un empêchement. Donc, l'employée doit obtenir une vérification de casier judiciaire et secteur vulnérable local pour s'assurer que l'information dans la vérification est comprise et qu'il n'a aucune contravention au secteur vulnérable.			

<p>Commentaires généraux</p> <p>Quand je suis arrivé, les enfants jouaient dans toutes les salles de classe.</p> <p>Vers 10 heures du matin, les enfants sont sortis. Toutes les salles de classe sont sorties ce matin.</p> <p>Les salles de classe sont divisées en stations d'apprentissage avec de nouveaux matériaux ajoutés depuis ma dernière inspection. De nombreuses nouvelles possibilités d'alphabétisation ont également été ajoutées aux salles de classe, telles que des affiches sur les couleurs, les formes, les opposés, l'alphabet et les animaux. Il y a aussi un horaire quotidien visuel avec des images et des mots.</p> <p>Les enfants apprennent l'indépendance, comme apprendre à mettre leurs chaussures et leurs vêtements de</p>

Commentaires généraux

plein air, mais ils sont également aidés en cas de besoin.

Lorsque les enfants sont revenus de l'extérieur, ils se sont lavé les mains et ont dîné. Aujourd'hui, c'était du riz, des légumes et du poisson. Après le dîner, les couches ont été changées, puis les enfants ont lu un livre individuellement ou la classe a lu un livre en groupe, puis les enfants sont descendus pour une sieste. Le personnel de la salle des cochenilles a été observé assis sur le sol et souvent engagé avec les bébés. Ils leur montraient des cartes avec des images et prononçaient les images. On a également entendu le personnel chanter et rire avec les bébés.

Au cours de l'inspection, deux membres du personnel dans l'une des chambres des bébés ont été observés engagés dans une dispute verbale devant les enfants, alors qu'elles tenaient toutes les deux des enfants dans leurs bras. La dispute a escaladé et un membre du personnel parlait fort et élevait sa voix. L'inspectrice est donc intervenue pour le bien-être des enfants et a demandé au personnel de cesser la dispute devant les enfants. L'incident a été signalé à l'équipe administrative qui est intervenue.

Je recommande pour le renouvellement.

original signé par
Sabrina Diotte

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 30 octobre 2024

Date

original signé par
Eve Gendron

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 30 octobre 2024

Date